

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

*
Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMBLADE

*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2019

AFFICHÉ LE 08 NOVEMBRE 2019

CS-191106-02

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077089-20191106-CS-191106-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2019
Affichage : 12/11/2019

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 12
- Absents : 02
- Pouvoirs : 00

CS-191106-02 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2020

L'an deux mil dix-neuf, le six novembre à quinze heure, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-huit octobre deux mille dix-huit s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

- M. Jean-Pierre TALLIEU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. François PATSOURIS (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Jacques LYS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Dominique TONNAY (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Vincent BARRAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Gilles SAUNIER (S)
Suppléant de M. Mickaël VALLET (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. Maurice Claude DESHAYES (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Mme Fabienne LABARRIERE (T)Conseil départemental
- M. Pascal FERCHAUD (T) Conseil départemental
- Mme Marie-Pierre QUENTIN (T) Conseil départemental

En présence de :

- M. CHEVALIER Pierre-Yves Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

LES ABSENTS EXCUSES :

- M. Gilles SALLAFRANQUE (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Michel PRIOUZEAU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

° ° ° °

Secrétaire de séance : GUILLAUD Roger

° ° ° °

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
COMITE SYNDICAL DU 06 NOVEMBRE 2019**

CS-191106-02 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2020

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, portant obligation de débattre sur les orientations budgétaires au titre de la démocratie locale,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), notamment l'article 107 sur « l'amélioration de la transparence financière »,

Vu les articles L.5211-36 et L.2312-1 modifiés du Code général des collectivités locales,

Vu l'article L.5722-1 du Code général des collectivités locales,

Considérant que ce débat intervient dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif et donne lieu à une délibération du Comité syndical, prenant acte de la tenue du débat,

Considérant que ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante, d'une part de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue, d'autre part d'être informée de l'évolution de la situation financière du syndicat mixte et, enfin, de connaître les grandes orientations retenues qui présideront à l'élaboration du budget primitif,

LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

à l'unanimité, a pris acte de la présentation des orientations budgétaires jointe présentées pour l'exercice 2020

Le Président du Syndicat Mixte
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
PLACE FAURE-MARCHAND
17390 LA TREMBLADE

Jean-Pierre TALLIEU

Annexe 1 – Actions et aménagements prévus pour 2020

Pour La Tremblade

- Projets :
 - Etude sur la station à carburant ;
 - Travaux d'extension du port de La Tremblade ;
 - Travaux du bâtiment administratif et technique ;
 - Réhabilitation de pontons ;

Pour Marennes

- Projets :
 - Remplacement de la porte d'écluse du bassin à flot de Marennes (travaux hiver 2020, 600K€)
 - Réhabilitation de pontons ;

Pour les Haut de Seudre

- Intégration en exploitation direct des ports de Haut de Seudre (gestion des occupations, services portuaires, entretien des ouvrages, infrastructures et équipements portuaires) ;
- Intégration des excédents des budgets annexes des ports :
 - Les budgets sont excédentaires fin 2018 (+ 80 K€ en fonctionnement , + 240K€ en investissement à intégrer en DM1) ;
- Projets :
 - Arvert et Etaules : peu d'ouvrages et pas de projets particulier ;
 - Chaillevette : des ouvrages dégradés (double cale, quai), sanitaires non conformes, réflexion sur l'organisation des stationnements de navire ;
 - Mornac : pas de projet particulier, envasement du Monard à traiter ;
 - L'Eguille : envasement inquiétant, ponton bois fixe à remplacer par un ponton flottant, ponton d'attente et extension de la cale, la question de la concession d'endigage ;

Projets communs :

- Poursuite des missions de gestion des occupations, services portuaires, entretien des ouvrages, infrastructures et équipements portuaires ;
- Structuration et équipement de l'équipe technique du syndicat ;
- Mise a jour des dossiers de déclaration, prélèvements et analyses complémentaires sur la qualité de l'eau et des sédiments avant dragage ;
- Suivi réglementaire de l'efficacité des installations de carénage ;
- Etude sur les ouvrages portuaires qui entrainera à court, moyen ou long terme, des travaux d'entretien, des études et des potentiels remplacements ou renouvellements ;
- Haltes nautiques en rapport avec la scénographie de la Seudre ;
- Etude sur les tarifs en cours, simulation selon les propositions du bureau d'étude ;
- Récupération des points d'eau et d'électricité sur le domaine portuaire en fonction des destinataires ;
- Entretien des espaces verts dans le domaine public portuaire ;
- Monétisation des bornes de distribution d'eau et d'électricité ;
- Récupération et indemnisation de pontons et cabanes ;
- Tarifs portuaires :
 - Proposition d'une augmentation des tarifs de tous les ports de 2%,
(Indice travaux publics (TP02) a augmenté de 3.7% en 2018 et 2.15% en 2019)

Annexe 2 – Synthèse des éléments financiers pour l'exercice 2020

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges caractère général	255 500,00 €	515 000,00 €	recettes exploitation
<i>charges exploitation ports</i>	200 000,00 €	200 000,00 €	<i>services LT</i>
<i>Analyse eau LT et MN</i>	20 000,00 €	200 000,00 €	<i>services MN</i>
<i>Assurances</i>	15 000,00 €	115 000,00 €	<i>services autres ports</i>
<i>divers</i>	20 500,00 €		
Personnel	300 000,00 €	115 000,00 €	Autres recettes
<i>salaires et charges</i>	280 000,00 €	80 000,00 €	<i>compensation CD17</i>
<i>divers (formation, déplacements)</i>	20 000,00 €	35 000,00 €	<i>excédents 2019</i>
Autres charges	50 000,00 €	0,00 €	RODP
<i>indemnisations P et C</i>	50 000,00 €		
	0,00 €		
Intérêts emprunts	4 500,00 €		
	4 500,00 €	30 000,00 €	Recettes d'ordre
		30 000,00 €	<i>am subv.</i>
Dépenses ordre	50 000,00 €		
<i>dotation aux amortissements</i>	15 000,00 €		
<i>virement à la section d'I</i>	35 000,00 €		
Totaux	660 000,00 €	660 000,00 €	

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	686 000,00 €	50 000,00 €	Ressources d'ordre
<i>informatique</i>	4 000,00 €		
<i>Porte écluse Marennes</i>	600 000,00 €		
<i>Autres opérations</i>	82 000,00 €		
Remboursement capital	24 000,00 €	180 000,00 €	Emprunts
<i>emprunt MN AT</i>	12 000,00 €		
<i>emprunt MN porte</i>	12 000,00 €		
Provisions	0,00 €	450 000,00 €	Subventions
		30 000,00 €	Autres ressources
Dépenses d'ordre	30 000,00 €	30 000,00 €	excédents 2019
<i>am. Subv.</i>	30 000,00 €		
Totaux	740 000,00 €	740 000,00 €	